



ᑭᑭᑭᑭᑭᑭ
MALIGALIYIKKUT
MINISTÈRE DE LA JUSTICE
MINISTÈRE DE LA JUSTICE



Ministre de la Justice du Nunavut – Commandant divisionnaire de la GRC

Énoncé commun d'orientation pour 2022-2025

Cet énoncé commun d'orientation reflète la reconnaissance, par les deux parties, que le maintien de l'ordre au Nunavut est un exercice aussi unique que le territoire en soi.

Le gouvernement du Nunavut (GN) et le gouvernement du Canada (GC) sont liés par un contrat de 20 ans pour assurer un maintien de l'ordre stable et efficace au Nunavut en nommant la Gendarmerie royale du Canada (GRC) à titre de service de police du territoire. Ce contrat témoigne du partenariat et de l'engagement du Nunavut et du Canada à travailler de pair pour offrir aux Nunavummiut des services de police assurés d'une manière efficace et sensible à la culture.

En s'appuyant sur les priorités établies par les Nunavummiut, le GN et la GRC s'efforceront de favoriser des relations fructueuses avec les Inuits et leurs collectivités en mettant l'accent sur la sécurité publique par la communication, la transparence et la reddition de comptes, en répondant aux besoins des communautés à risque et en pilotant des initiatives de prévention et de réduction de la criminalité.

Les objectifs de maintien de l'ordre partagés par le GN et la GRC seront réalisés en respectant des priorités communes pour rehausser le bien-être et la sécurité des collectivités du Nunavut et s'assurer que la GRC continue de viser à être un organisme qui prône l'excellence et la reddition de comptes auxquelles ses clients et parties prenantes s'attendent.

Voici en quoi consiste ces priorités communes :

- I) Promotion de la confiance du public et de la réconciliation avec les Inuits;*
- II) Reddition de comptes au gouvernement et aux collectivités;*
- III) Communautés à risque;*
- IV) Services aux personnes vulnérables et en matière de violence familiale;*
- V) Prévention et réduction de la criminalité.*

Promotion de la confiance du public et de la réconciliation avec les Inuits

L'histoire et le caractère unique du maintien de l'ordre sur le territoire précèdent la fondation du Nunavut. La GRC a assumé un rôle et une présence solides dans l'administration des politiques gouvernementales dans le Nord. Pour cette raison, il faut déployer des efforts afin de rétablir des liens de confiance entre le corps policier et les Inuits. Nous pouvons réaliser cet objectif au Nunavut en continuant d'établir et de cultiver des relations et des partenariats à travers une communication efficace avec la collectivité et les Inuits.

Voici les domaines prioritaires de cet objectif :

- Poursuivre la promotion et l'utilisation de la langue inuktitute au sein du corps policier. Le GN et la GRC reconnaissent qu'il est important que les policiers soient en mesure de communiquer avec les Inuits dans leur langue, pour la sécurité tant du public que des agents. De plus, le GN et la GRC travailleront de pair pour assurer un affichage, des services et une correspondance aux Nunavummiut dans la langue inuite.
- Encourager et entreprendre le recrutement d'agents et d'employés inuits sur une base permanente.
- Veiller à ce que les nouveaux membres qui arrivent au Nunavut soient informés et sensibilisés quant à la culture inuite et qu'ils suivent une séance d'orientation sur l'historique des relations entre les Inuits et la GRC.
- Donner aux nouveaux membres une séance d'orientation sur les collectivités où ils seront postés, en plus d'offrir aux membres actuels une formation continue sur le savoir-faire culturel.
- S'assurer que le service de dotation en personnel de la GRC du Nunavut procédera à une vérification d'admissibilité à la vie dans le Nord pour les membres mutés au Nunavut.
- Déployer des efforts afin de déterminer les membres qui possèdent les attributs pour assurer avec succès le maintien de l'ordre dans nos collectivités éloignées. Cette mesure est particulièrement importante pour le bien-être et la sécurité des membres et des collectivités desservies.

Reddition de comptes au gouvernement et aux collectivités

À titre d'organismes gouvernementaux, nous sommes chargés de gérer les ressources d'une manière efficace, prudente et responsable au nom de tous les Nunavummiut. De plus, nous avons le mandat de veiller à ce que le gouvernement assume la responsabilité de ses actions. Par l'entremise d'une communication efficace et d'un soutien et d'un engagement continus entre le GN, les conseils de hameau et les membres de la collectivité, ainsi que l'éducation du public et des partenariats communautaires, la GRC continuera de renforcer son partenariat avec les Nunavummiut. Par conséquent, les allégations d'inconduite policière doivent être traitées en temps opportun et de manière appropriée. Nous pouvons nous attaquer à ces enjeux au Nunavut en trouvant des façons innovatrices d'aborder les pressions opérationnelles et financières liées au maintien de l'ordre dans le territoire et en assurant une constance, une surveillance et la sensibilisation du public à toutes les avenues possibles pour signaler les cas d'inconduite policière.

Voici les domaines prioritaires de cet objectif :

- **Une collaboration entre le GN et la GRC pour aborder les enjeux liés aux ressources.**
- **Veiller à ce que les allégations d'inconduite policière soient prises au sérieux et à ce qu'on y donne suite. La GRC a mis en place une structure globale d'examen qui comprend des pratiques de surveillance indépendante afin d'aborder toutes les allégations d'inconduite policière. Nous nous efforcerons d'informer le public des étapes à suivre pour soulever des préoccupations liées à l'inconduite policière au Nunavut.**
- **Assurer une communication efficace avec la collectivité afin d'encourager un partenariat entre les Nunavummiut et leur corps policier. À cette fin, nous encouragerons l'engagement mutuel de la GRC, du GN, des conseils de hameau et des membres de la collectivité, ainsi que des efforts durables d'éducation du public et de partenariats communautaires.**

Communautés à risque

Jeunes

Le Nunavut possède la population la plus jeune et l'un des taux de croissance les plus élevés au Canada. Nous reconnaissons qu'il existe sur le territoire un grand nombre d'enfants et de jeunes ayant besoin de soutien. Le GN et la GRC s'entendent pour mettre l'accent sur les initiatives de prévention et d'intervention précoce afin d'établir des liens avec les jeunes et d'encourager leur participation aux activités communautaires pour éviter qu'ils se tournent vers la criminalité dans leurs collectivités.

Voici les domaines prioritaires de cet objectif :

- **Afin de soutenir les jeunes à risque, le GN et la GRC collaboreront à trouver des moyens de mobiliser activement les jeunes et d'aborder les enjeux auxquels ils sont confrontés dans leurs collectivités au Nunavut.**
- **Le GN et la GRC reconnaissent la nécessité de travailler de pair avec des partenaires et des parties prenantes (y compris, entre autres, les conseils de hameau, les comités de justice communautaire, les tribunaux, le Service des poursuites pénales du Canada, le ministère des Services à la famille, les services de santé et les représentants de la défense) pour élaborer des solutions proactives qui s'attaquent aux causes profondes de l'activité criminelle chez les jeunes et qui permettent de gérer les conséquences de la criminalité juvénile de façon efficace.**
- **La GRC poursuivra également ses efforts pour prévenir l'importation et l'utilisation de drogues illicites et d'alcool afin de réduire la consommation chez les jeunes à risque.**
- **Le GN et la GRC continueront d'appuyer les programmes de recrutement et de formation des jeunes tels que :**
 - (i) les programmes scolaires;**
 - (ii) le programme de mentorat de la GRC pour les jeunes;**
 - (iii) le programme d'emplois d'été pour étudiants de la GRC.**

Prévention du suicide, intervention et sensibilisation à la santé mentale

Le suicide demeure un obstacle au succès du Nunavut. L'élaboration et la mise en œuvre de la Stratégie de prévention du suicide du Nunavut viennent reconnaître cet obstacle. La GRC continuera à être un partenaire actif dans la Stratégie de prévention du suicide du Nunavut.

Voici les domaines prioritaires de cet objectif :

- En mettant l'accent sur la prévention du suicide, la GRC et le GN poursuivront les partenariats entre organismes qui visent à déterminer et à atténuer les problèmes menant au suicide. À titre de partenaire clé de la Stratégie de prévention du suicide du Nunavut, la GRC mettra en place de mesures à prendre au sein de la police en appui à la stratégie globale, puis en fera le suivi.
- La GRC continuera aussi d'appuyer fortement le programme de Premiers soins en santé mentale et prendra part à la formation pour s'assurer que les agents sont prêts à gérer les situations urgentes qui impliquent des préoccupations liées à la santé mentale.
- La GRC continuera d'offrir de la formation à ses membres pour aiguïser leurs compétences dans la gestion des personnes en crise et des situations de détresse sociale. Les normes de formation suivantes continueront d'être mises en œuvre :
 - Intervention en situation de crise et désescalade;
 - Reconnaître les signes d'une personne perturbée affectivement;
 - En route vers la préparation mentale;
 - Premiers soins en santé mentale dans le contexte inuit.

Services aux personnes vulnérables et en matière de violence familiale (aînés, violence conjugale, abus à l'égard d'un enfant)

Le GN et la GRC reconnaissent que la violence familiale a des répercussions dévastatrices sur les familles du Nunavut et que des efforts doivent être déployés pour aider les victimes et s'attaquer aux circonstances qui mènent à la violence domestique.

Voici les domaines prioritaires de cet objectif :

- La GRC et le GN poursuivront leurs partenariats de collaboration avec les organismes engagés dans la réduction de la violence familiale au Nunavut. La GRC s'engage à enquêter pleinement sur tous les incidents de violence familiale.
- Lorsque les circonstances s'y prêtent, la GRC envisagera de faire appel à des organismes communautaires ou à des aînés à titre consultatif.
- La mise en œuvre d'approches tenant compte des traumatismes dans le maintien de l'ordre est reconnue comme une pratique exemplaire qui permet de réduire l'impact de la criminalité et du traumatisme chez les personnes. La GRC et le GN travailleront à mettre en œuvre de telles approches dans la gestion de la violence.
- Le GN s'engage à poursuivre le financement de programmes de counseling et de justice communautaires.

- Le GN et la GRC s'engagent à réduire la violence familiale en explorant des façons d'améliorer la mise en œuvre et l'administration de la *Loi sur l'intervention en matière de violence familiale* afin qu'elle soit utilisée de façon efficace et à son plein potentiel.
- Le GN et la GRC poursuivent la collaboration sur les recommandations de l'enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (FFADA).

Prévention et réduction de la criminalité

En tant que Nunavummiut, nous sommes profondément préoccupés par le bien-être de nos collectivités, des familles et des enfants. Nos collectivités sont plus fortes quand les citoyens et les familles se sentent en sécurité dans leur demeure et leur collectivité, lorsqu'ils ont accès au soutien et aux ressources dont ils ont besoin et lorsqu'ils peuvent obtenir une protection contre le préjudice en cas de besoin.

Voici les domaines prioritaires de cet objectif :

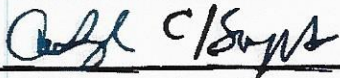
- Au moyen de partenariats interorganismes, un programme d'éducation en sécurité dans le maniement des armes à feu sera mis en œuvre afin d'améliorer la sécurité publique et le bien-être communautaire. Les partenaires et les intervenants du programme comprendront le GN, la GRC, des organismes fédéraux, des membres de la collectivité, des organisations non gouvernementales et des organisations inuites.
- Étant donné que l'alcool est un facteur important dans la majorité des crimes et des appels de service au Nunavut, le GN et la GRC s'engagent à s'attaquer aux effets nuisibles et aux crimes associés au commerce clandestin d'alcool et à l'abus de substances psychoactives dans nos collectivités.

Résumé

Le ministre de la Justice du Nunavut et le commandant divisionnaire de la Division V de la GRC reconnaissent l'engagement et le dévouement continus des employés de la GRC sur le territoire.

Le modèle de maintien de l'ordre au Nunavut demeure ancré dans une prestation de services qui vise l'excellence. Cette norme de service aux Nunavummiut est exercée par l'application des valeurs fondamentales de la GRC : la reddition de comptes, le respect, le professionnalisme, l'honnêteté, la compassion et l'intégrité.

En renforçant la sécurité publique et le bien-être communautaire et en cultivant et maintenant des relations de collaboration avec nos collectivités, nous pourrions poursuivre la mise en valeur de la sécurité dans les maisons et les collectivités du Nunavut.



Andrew Blackadar, surintendant principal
Commandant divisionnaire
GRC du Nunavut

Nov 10, 2022

Date



L'honorable Craig Simailak
Ministre de la Justice
Gouvernement du Nunavut

Nov 10, 2022

Date